

Réduction de la protection phytosanitaire en raisin de table

Nous avons expérimenté en 2014 un protocole de réduction de doses phytosanitaires sur 15 exploitations. L'objectif étant de réduire l'IFT (Indicateur de Fréquence des Traitements) en vérifiant qu'une telle modification de pratique n'aura aucune incidence au plan économique pour le producteur. Pour faire baisser l'IFT nous avons réduit les doses de produit appliqué par rapport à la dose homologuée mais à concentration constante. Le principe est d'augmenter le volume de bouillie proportionnellement à la hauteur de la végétation. Ceci en ouvrant progressivement le nombre de jets de l'atomiseur. Par exemple : un atomiseur réglé à 140 L/ha toutes les buses ouvertes à pleine végétation est avec seulement 2 buses ouvertes de chaque côté à 46 L/ha.

Pour y parvenir nous avons tout d'abord procédé, le syndicat du Chasselas, la chambre d'agriculture et Ecoréglage, à l'étalonnage les pulvérisateurs des 15 participants en vérifiant :

- la vitesse d'avancement du tracteur sur 100 mètres avec un chronomètre,
- le volume bouillie et débit des buses du pulvérisateur : nous nous sommes basés sur un volume de 140 L/ha de bouillie et nous avons calibré le débit des buses en fonction de ce volume,
- l'équilibrage de la ventilation,
- visuellement le résultat avec papier hydrosensible.

Dans notre échantillon de producteurs nous avons 12 atomiseurs projetés - portés et 3 atomiseurs pneumatiques.

Au final, sur les 15 atomiseurs nous avons changé les buses sur tous les appareils projetés-portés (sauf 2 qui étaient neuf) et réglé les 3 pneumatiques. Ils présentaient globalement des problèmes de répartition de la bouillie sur l'ensemble de la végétation.



Nous avons mis en œuvre un protocole de réduction de doses en fonction de la hauteur de la végétation.

Avec quelques précautions : pas de réduction de doses sur les anti botrytis, insecticides, les produits avec des risques de résistances ou résistances avérées.

Nous avons donc plutôt ciblé comme maladie, l'excoriose, le mildiou, l'oïdium et le black rot avec des produits de contact, des pénétrants et des systémiques.

stade repère		3	12	15	17	23	27	29	37
phénologie		bourgeon dans le coton	5 à 6 feuilles étalées inflorescences visibles	boutons floraux agglomérés	boutons floraux séparés	pleine floraison	nouaison	baies taille grain de plomb	fin véraison
date probable		20-mars	10-avr.	20-avr.	15-mai	05-juin	15-juin	20-juin	25-août
évolution volume		VOLUME CROISSANT						VOLUME CONSTANT = litrage de référence	
litrage par ha		46	46	70	70	92	92	140	140
nombre de jets ouverts sur voute de 12 jets (2 fois 6 jets)		4	4	6	6	8	8	12	12
hauteur de végétation en cm		2	15	20	40	80	100	130	150
modulation jets de jets ouverts)	(% volume appliquée / volume de référence	33%	33%	50%	50%	66%	66%	100%	100%
traitement du cordon									33%
modulation risque (analyse risque, modèle, pousse végétative, dérive sensibilité produit, phytotoxicité)	% de la dose AMM à appliquer		10 à 70%	10 à 70%	20 à 70%	30 à 100%	30 à 100%	25 à 100%	15 à 100%

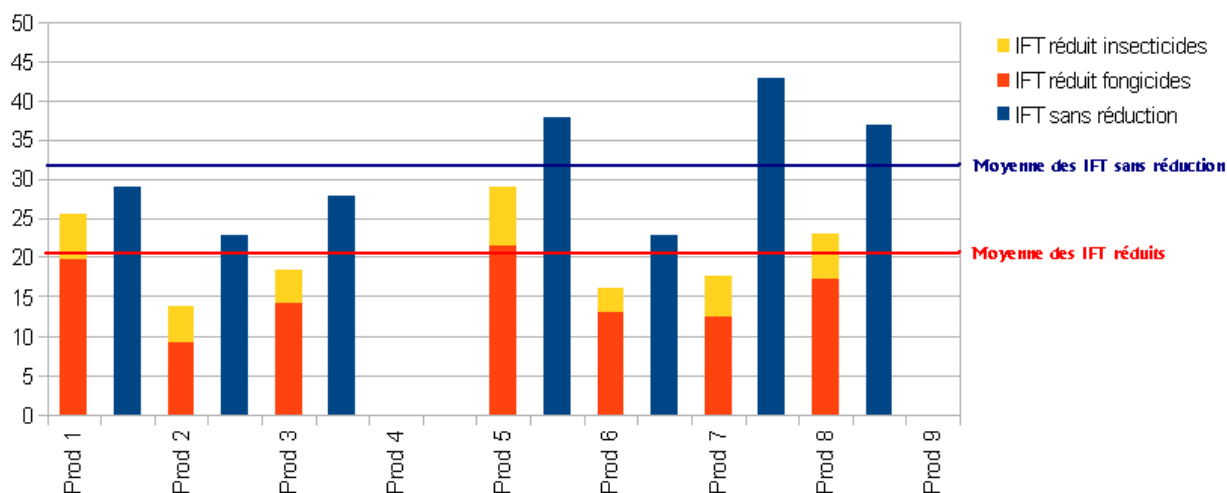
PRINCIPE

Nous avons édité un bulletin technique spécial « doses réduites ».

Nous avons vérifié visuellement la santé des vignes et la qualité de la récolte.

Résultats

Les IFT ont été réduites en moyenne de 33,15 % .



L'IFT sans réduction va de 23 à 43.

L'IFT réduit va de 13,7 à 29,01. Si nous décomposons cet IFT nous avons

IFT fongicides : 9,3 à 21,6

IFT insecticides : 3 à 7,4

Les vignes n'ont pas eu de maladie dans l'ensemble, le feuillage a été sain jusqu'à l'apparition du mildiou mosaïque sur le cordon ; l'année n'a pas été propice aux maladies dans l'ensemble. La réduction de dose a été réalisée environ du 25 mars au 3 juin.

Karine GHION, Chambre d'Agriculture 82
Année 2014

Cette action de diffusion est cofinancée par l'Union européenne avec le Fond Européen Agricole pour le Développement rural en Midi-Pyrénées et par l'Etat au travers du CasDar.

